Trente-et-unième Année. — N° 121 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. SAMEDI 1er MAI 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 30 AVRIL 1886

LA LIBERTÉ DE LA CALOMNIE

Nos lecteurs se souviennent de l'odieuse campagne de laïcisation des hôpitaux, entreprise, il y a trois ans, par le conseil municipal de Paris, malgré les protestations réitérées non seulement des médecins mais des malades eux-mêmes, dont les laïcisateurs prétendaient cyniquement sauvegarder ainsi la liberté de conscience.

Il y a quelque temps, au sujet de l'hôpital Cochin, la même fureur de laïcisation a saisi le conseil municipal actuel ; un descendant de l'illustre fondateur de cet hôpital, M. Denys Cochin, a dû à ce propos intenter un procès à la Ville.

Tout récemment encore, on a brutalement renvoyé le sœurs de l'hospice des Enfants Assistés, contrairement au vœu des plus interressés.

Naturellement, ces odieuses exécutions rencontrent toujours pleine approbation auprès des journaux de gauche, qui ont été les premiers instigateurs de la campagne par leurs attaques violentes contre l'administration religieuse des hôpitaux.

Quelles raisons pourtant invoquent-ils pour agir de la sorte; sur quels faits s'appuient-ils pour réclamer avec une incroyable fureur l'expulsion des sœurs de tous les établissements hospitaliers ?

Quelles raisons ils invoquent, sur quels faits ils s'appuient !

On va le voir.

Il y a deux jours, un journal de gauche faisait grand tapage d'un prétendu scandale qui, disait-il, s'était passé à l'hôpital Beaujon, scandale abominable, inouï.

Un malheureux ouvrier atteint de tuberculose était en traitement à l'hôpital Beaujon. Le dimanche matin, jour de Pâques, ordre aurait été donné à « tous les malades capables de se tenir debout de se rendre à la chapelle de l'hospice pour assister à la messe. »

L'ouvrier aurait refusé de se soumettre, et, finalement il aurait été expulsé de l'hospice.

Voilà le récit du journal en question, qui, en finissant, s'écrie : « Condamné à mort pour avoir refusé d'entendre la messe. »

Oui, voilà le récit du journal de gauche mais toute autre est la vérité.

A la suite de la publicité donnée à ce prétendu scandale, des renseignements ont été pris auprès du personnel de l'hôpital. Voici ce qui a été répondu :

L'ouvrier dont il s'agit n'a nullement été renvoyé pour avoir refusé d'assister à la messe, pour la raison bien simple que l'on n'oblige personne à y assister : la preuve, c'est que sur 400 malades, 69 seulement se sont rendus à la messe le jour de Pâques. L'ouvrier a été renvoyé pour avoir insulté grossièrement l'interne de service, et non pour un autre motif.

Et qui nous fournit ces précieux renseignements ?

Est-ce un journal conservateur, dont nos adversaires s'empresseraient de récuser le témoignage ? Pas le moins du monde.

C'est le *Temps*, journal connu pour son républicanisme, et par conséquent peu suspect en cette circonstance.

Les voilà les faits sur lesquels nos adversaires se plaisent à s'appuyer pour demander la laïcisation des hôpitaux.

D'après eux, on force les malades à aller à la messe. C'est leur grief, toujours le même, mille fois reproduit.

Or, on vient de voir ce qu'il en faut penser, de cette prétendue obligation.

Mais nos libres penseurs aiment à se poser en défenseurs de la liberté de conscience des malades, comme si les violateurs de la liberté de conscience n'étaient pas ceux qui ont fermé les couvents, arrachés le crucifix des écoles, chassé les aûmoniers et les sœurs du chevet des mourants, et qui, pour justifier ces actes révoltants, ont recours à des récits du genre de celui dont on vient de constater la véracité ; alors que, d'autre part, les malades ont toujours protesté *publiquement* de leur désir de conserver les sœurs et les aumôniers.

On a lu maintes et maintes fois des protestations indignées de malades en butte à l'intolérance libre penseuse.

Et c'est là cependant ce que nos adversaires appellent le régime de toutes les libertés !

Liberté de la calomnie, voilà celle qui règne en souveraine, sans exclure sa compagne, celle de la persécution.

NOUVELLES DU JOUR

La date de l'émission de l'empruut

Paris, 29 avril.— L'émission de l'emprunt est définitivement fixée au lundi 10 mai.

Les médailles du Tonkin

Paris, 29 avril.— La monnaie de Paris à livré entièrement les médailles du Tonkin.

La commande comprenait 60,000 exemplaires : 35,000 pour le ministère de la marine et 25,000 pour le ministre de la guerre.

Le ruban qui avait été modifié lors de l'avènement du général Boulanger a également été livré au ministère de la guerre.

On pourrait donc distribuer immédiatement la médaille commémorative aux ayants-droit ; mais, sur l'initiative du général Boulanger, il a été décidé, en conseil des ministres, que pour donner plus de solennité à cette cérémonie, on la ferait coïncider avec la fête du 14 Juillet.

Un corollaire du service militaire de trois ans

Paris, 29 avril.— Le ministre de la guerre vient d'inscrire dans les projets de loi qu'il prépare le principe de l'instruction militaire préparatoire pour les jeunes gens de 17 à 20 ans. Le général Boulanger estime que cette mesure, en faveur de laquelle M. Emmanuel Vanchez a fait, on le sait, une active campagne, est le corollaire obligé du service de 3 ans.

Au Sénégal

Paris, 29 avril.— Un télégramme du gouverneur du Sénégal annonce que les opérations du traité sont reprises à Bakel, ce qui indique très nettement que Mahmadouh-Lamine a levé le siège de ce poste.

Le même télégramme rapporte qu'on est toujours sans nouvelles officielles de la colonne du Haut-Fleuve, mais on a appris de diverses sources à Saint-Louis que le colonel Frey avait infligé deux échecs sérieux aux bandes du nouveau prophète du Bondou.

Toutefois, il est à remarquer que ces nouvelles ne sont pas officielles.

Visite de M. Jules Grévy au Salon

Paris, 29 avril.— Le président de la République a visité le Salon cette après-midi. Il est arrivé à trois heures, accompagné de MM. de Freycinet, président du conseil ; René Goblet, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, et du général Pittié. Il a été reçu par MM. Turquet, sous-secrétaire d'Etat ; Poubelle, préfet de la Seine ; Bouguereau et Bailly, de l'Institut.

Le Vatican, la Chine & la France

Paris, 29 avril. — Le gouvernement français vient de recevoir de Rome une note diplomatique où le Vatican lui donne communication des propositions qui ont été faites par la Chine d'entrer en relations directes avec le St-Siège.

Rome, 29 avril. — On assure que le pape, s'il donne suite aux propositions du gouvernement chinois d'établir des rapports diplomatiques permanents entre le Vatican et la Chine, accréditera à Pékin, comme simple délégué apostolique et avec des pouvoirs surtout ecclésiastiques, un des vicaires apostoliques de l'empire chinois.

Il choisira un vicaire apostolique de nationalité française, pour montrer qu'il n'agit nullement dans l'intention de dépouiller la France de sa prérogative séculaire de protectrice des missions de Chine.

Incendie de deux fabriques en Angleterre

Londres, 29 avril. — Les fabriques de Beeston, près Nottingham, ont été détruites par un incendie. Les marchandises consistaient en dentelles, en articles de bonneterie et en soieries. Les pertes sont évaluées à 150,000 livres sterling. Mille personnes se trouvent privées de leur travail.

Fin de la crise ministérielle en Hollande

La Haye, 29 avril. — L'*Officiel* dit que le cabinet a retiré sa démission. On assure que la chambre ne sera pas dissoute, mais une nouvelle révision du tableau électoral sera proposée.

Le choléra à Brindisi

Brindisi, 29 avril. — Depuis hier à midi jusqu'aujourd'hui à la même heure, il y a eu trois cas de choléra dont un décès. 3 cas à Osturri et un décès à Geglie.

Une bonne qui veut empoisonner sa maîtresse

Montluçon, 29 avril. — Une jeune fille de 14 ans, nommée Marie Grenetier, domestique à La Chapelette, chez Mme Marsat, étant vivement irritée contre sa maîtresse, qui lui avait fait des reproches sur son service, a tenté de l'empoisonner en versant dans sa soupe quelques gouttes d'un liquide dont on se sert pour la guérison du piétin des moutons.

Fort heureusement, cette tentative d'empoisonnement a échoué. La coupable, qui a été arrêtée, reconnait la faute dont elle est accusée.

Comme s'il n'avait pas assez de vexations inutiles à son passif, le gouvernement vient de chercher querelle, devinez à qui ? à Jeanne d'Arc, qui a, paraît-il, le tort grave de provoquer trop de fêtes religieuses et de déranger, longtemps après sa mort, les corps constitués sous prétexte de panégyrique. On sait que l'anniversaire de la délivrance d'Orléans est célébré le 8 mai dans cette ville avec une grande solennité. Or, l'autorité diocésaine a reçu, à cette occasion, l'avis officiel que les corps constitués s'abstiendraient de participer au cérémonial traditionnel, et que même la procession annelle de Jeanne d'Arc serait interdite, à moins que l'évêque ne modifiât certains dispositions adoptées par lui.

Quel est donc le danger que Mgr Coulié avait suspendu sur la république et que le gouvernement a voulu détourner ? Ce qui a mis en émoi maire, préfet, ministre ; ce qui a provoqué l'irritation des gouvernants, leurs menaces rageuses, c'est le choix, comme panégyriste de Jeanne d'Arc, d'un dominicain français, le R. P. Feuillette. Il est éloquent ; il eût trouvé des accents dignes de glorifier la patrie et son incarnation la plus pure, Jeanne libératrice d'Orléans.

Oui, mais il appartient à une congrégation religieuse. Et cependant le P. Monsabré, également dominicain, avait prononcé, une année précédente, sans qu'on y mît obstacle, le panégyrique de Jeanne d'Arc. Cette prétention du gouvernement d'intervenir dans le choix des prédicateurs ne serait que comique si elle n'était, en même temps qu'une menace pour une fête historique, une atteinte aux traditions locales et aux souvenirs les plus chèrement conservés.

L'élection législative de la Seine

Paris, 29 avril. — M. Gaulier a pris de l'avance sur M. Ernest Roche. Il publie ce matin son programme. Mais les feuilles révolutionnaires le mettent au défi d'oser le soutenir et l'exposer dans une réunion publique et contradictoire avec son adversaire. Et cependant, dit le *Cri du Peuple*, « nous faisons deux propositions et deux promesses à M. Gaulier : 1° Nous lui proposons de venir au Cirque — et nous lui promettons qu'il pourra parler autant que Roche sans être gêné en rien dans l'exercice de son devoir de candidat ; 2° nous lui proposons de faire organiser par ses amis une grande réunion que M. Clémenceau présiderait — et nous lui promettons que Roche y sera. »

* * *

Les journaux de M. Gaulier s'indignent et se lamentent. Le *Cri du Peuple* ose menacer les électeurs qui ne voteront pas pour M. Roche : « Prenez garde! leur dit-il; si par haine ou duplicité, par complaisance ou par lâcheté, vous ratifiez les infamies du pouvoir, si le suffrage universel n'est pas le tribunal de la justice populaire, si vous nous enlevez toute illusion dans les moyens pacifiques, prenez garde à l'explosion de toutes les indignations et de tous les désespoirs, et alors, malheur aux vainqueurs.

Là-dessus, la *Justice*, le *Radical* se voilent la face. « Ainsi, dit le journal de M. Maret, voilà le suffrage universel bien prévenu. S'il ne se conforme pas aux volontés du *Cri du Peuple*, s'il prétend voter librement pour le candidat qu'il préfère, *c'est la guerre avec toutes ses fureurs*, et alors, malheurs aux vainqueurs, malheur au suffrage universel lui-même ! » Nous ne comprenons pas bien cette vertueuse et subite indignation ! La *Justice* et le *Radical*, lorsqu'ils menaçaient le pays d'une guerre civile si les conservateurs restraient en majorité à la Chambre, tenaient-ils un autre langage que celui qui les émeut si vivement aujourd'hui de la part des révolutionnaires du *Cri du Peuple*.

REVUE DE LA PRESSE

La fin d'un règne

Sous ce titre le *Gaulois* publie cet article :

Frappé à mort en octobre dernier, l'opportuniste vient de recevoir le coup de grâce ; cette élection du 2 mai, qui ne passionne guère et dont le public se désintéresse, tombe sur les ferrystes comme la dernière pelletée de terre.

Condamné par les électeurs, mis en quarantaine à la Chambre, M. Ferry conservait une arme puissante : cette presse créée par Gambetta et disciplinée par M. Waldeck-Rousseau ; toute une armée de journaux recevant son mot d'ordre, publiant, avec ensemble, de petites notes qui faisaient bondir M. de Freycinet et rugir ses collègues. Cette immense machine, manœuvrant avec précision et bien dirigée, faisait office de bélier ; elle ébranlait les ministères, et finirait bien, un jour où l'autre, par ouvrir la brèche où passerait l'opportunisme triomphant. Les rêves de M. Ferry sont allés rejoindre les projets de Perrette : la machine vient de faire explosion sous le mécanicien, les morceaux en sont dispersés et son conducteur agonise.

* * *

Sous le règne de M. Ferry, la presse rouge formait deux camps ; dans l'un, les feuilles radicales ; dans l'autre, les journaux ministériels. Ces derniers, de beaucoup les plus nombreux, faisaient quotidiennement de nouvelles recrues qui affirmaient leur désintéressement, mais ne la démontraient pas. Le vampire grossissait à vue d'œil, engloutissant chaque jour quelque morceau de choix. Les plus féroces y venaient, les uns après les autres, tous frappés de la grâce sur un chemin de Damas encombré d'une telle cohue qu'on n'y tombait plus, faute de place.

Ces conversions effarouchaient bien quelques rigoristes d'un autre âge, et ils s'en plaignaient à la tribune, laissant entendre qu'elles leur semblaient suspectes, accusant le ministère de les provoquer avec trop d'effronterie ; mais les ministres laissaient dire, et, lorsqu'on le poussait, M. Waldeck-Rousseau se bornait à répondre, avec un joli sourire : « Et je ne prends pas tout ce qui s'offre ! » C'est un embarras qu'il n'éprouve plus assez aujourd'hui.

Cette armée imposante s'est fondue comme neige au soleil, et des conversions, en sens opposé, ont envoyé ces Saint-Paul en d'autres camps.

Ce travail de désagrégation, bien que rapide, ne s'est point accompli en une heure ; on devinait, on sentait de cruels déchirements, mais le colosse restait encore debout sur ses pieds d'argile. Certains observateurs perspicaces, l'ayant vu osciller prédisaient sa chute; mais il a fallu cette élection du 2 mai pour le précipiter de son piédestal. Maintenant, c'est fini : le monstre est à terre, et la forte main de M. Ferry ne réussira point à le relever.

* * *

L'empire de Jules le Grand est partagé, mais non entre ses lieutenants, et il semble, à première vue, que M. Floquet en a pris les meilleurs ou tout au moins les plus nombreux morceaux.

La *Lanterne*, le *XIXe Siècle*, l'*Événement* et la *France* défendent, sous sa haute direction, la politique de la Gauche radicale. Le *Paris* coquette avec cet état-major, mais n'en est pas ; du moins, pas encore.

Tout à côté des journaux *floquetiens* campe la presse radicale socialiste. Sa passion de l'égalité lui interdisant de se donner un chef, elle forme quatre groupes en quatre journaux, le comble de l'individualité.

La *Justice* est l'organe assez fidèle de M. Clémenceau, les jours ou M. Pelletan réussit à se mettre d'accord avec son chef de file. Le *Radical*, le *Petit Parisien*, le *Rappel* tiraillent en volontaires, mais dirigent assez volontiers leur contre M. Clémenceau lui-même. Par rigidité, ils fusillent, de deux jours l'un, le Gambetta du radicalisme, et protestent, par là, contre une suprématie contraire aux principes. Ces affamés d'indiscipline subissent cependant, d'une façon indirecte et non sans quelques révoltes, la direction de M. Floquet.

Les révolutionnaires font bande à part et contribuent isolément au gâchis avec l'*Intransigeant*, le *Cri du Peuple* et la *France libre*.

En dehors de ces trois groupes, trois journaux solitaires : le *Siècle*, pâle reflet du clair de lune Brisson; — le *Temps*, ministériel sous tous les ministères, Pandore qui donne toujours raison au brigadier; — les *Débats*, dernier asile du centre gauche, représentant un parti disparu; ils défendent la modération, lorsque la modération est passée de mode, et célèbrent les bienfaits de la république conservatrice, après que les républicains eux-mêmes se sont donné le mot pour n'y voir qu'une bêtise.

L'opportunisme ne trouve plus d'abri qu'à la *République française*, espoir suprême et suprême pensée. Là, un peu à l'étroit, s'entassent les obstinés défenseurs de M. Ferry, les admirateurs de ce grand homme, généraux sans soldats, débris d'une vieille garde dont les rang s'éclaircissent. A tour de rôle, ils expliquent, en des articles de pâte massive et lourde, véritables maçonneries romaines dépourvues de ventilation et d'air, que le Tonkin est la plus grande pensée du règne; ils démontrent que la France ne saurait vivre sans la république, et que la République ne saurait se bien porter sans les soins intelligents du docteur Ferry. C'est, chez eux, une conviction qui tourne à la monomanie, et dont la persistance produit, sur les abonnés, un effet assez semblable aux ravages d'une épidémie.

* * *

L'Empire fondé par Gambetta s'est disloqué, et sa puissance s'est évanouie.

A la Chambre, les derniers survivants de la bande opportuniste se travestissent en « radicaux de gouvernement », et mettent soigneusement leur drapeau dans la poche : moins riches que Cadet Rousselle, qui avait trois maisons, ils ne possèdent plus en propre qu'un journal, et ce journal ne parvient pas à découvrir un candidat qui se résigne à subir les nasardes du suffrage universel.

C'est la fin du règne, c'est la débâcle définitive et la dégringolade irrémédiable. On cherche en vain l'opportunisme, on ne le trouve plus ; ses ruines mêmes ont péri.

LES ÉVÉNEMENTS EN ORIENT

On lit dans le *Temps* :

« On nous assure que la diplomatie française cherche le terrain d'une entente nouvelle. Il s'agirait d'obtenir du cabinet Delyannis qu'il notifiât officiellement le désarmement aux puissances, en mettant dans les considérants de son acte la démarche collective qu'il savait d'avance devoir être faite auprès de lui, mais en n'insérant, en quelque sorte, dans le *dispositif* de sa résolution que les représentations courtoises de la France. »

L'*Agence Havas* nous communique ces dépêches :

» Athènes, 29 avril, 9 h. 45, m. — On annonce que les cinq puissances approuvent l'attitude de leurs représentants.

» Prévoyant une réponse négative à l'ultimatum, les ambassadeurs ont eu une conférence avec les commandants des navires, en vue d'une action ultérieure.

» Les navires sont prêts à recevoir les ambassadeurs, si le gouvernement grec donne une réponse négative.

» M. Delyannis répondra qu'il s'en réfère à la réponse faite à la note de M. de Freycinet, et qu'il a l'intention de remplir loyalement l'engagement pris envers la France.

» Athènes, 29 avril, midi. — Dix vaisseaux de guerre étrangers, appartenant sans nul doute à la flotte internationale, ont été aperçus sur les côtes orientales du Péloponèse.

» Suivant d'autres renseignements, les cinq puissances accepteraient la réponse de M. Delyannis se référant aux engagements pris envers la France.

» Leurs représentants prendront une décision définitive, lorsqu'ils auront reçu la réponse à l'ultimatum, *réponse qui sera faite aujourd'hui.*

» On annonce une nouvelle manifestation »

» Athènes, 29 avril. — Contrairement aux bruits qui avaient couru hier soir, la Grèce a adhéré purement et simplement à la note de la France qui ne mentionnait aucune promesse de médiation. D'autre part, M. Delyannis avait déclaré que la démobilisation et la mise sur le pied de paix était implicitement contenues dans sa réponse à la communication française. Il s'exprime hautement dans ce sens. »

TOISON D'OR

Le ministre secrétaire d'Etat du Saint-Siège vient de recevoir en grand gala un honneur réservé d'ordinaire aux princes de maison royale : le collier de la Toison d'or.

L'empereur d'Autriche et le roi d'Espagne confèrent l'un et l'autre cet ordre, du premier rang, qui date de quatre siècles et demi.

C'est un mythe ancien, très commenté et encore assez mal éclairci, que celui d'un vigoureux mouton prenant sur son dos un jeune Grec, menacé de mort, et se mettant à la nage pour porter le fugitif et sa sœur sur la côte d'Asie. La sœur, Hellé, glisse dans les flots et donne son nom à l'Hellespont ; le jeune homme, Phryxus, aborde sain et sauf en Troade... et, ce qui n'est vraiment pas d'un bon cœur, n'a rien de plus pressé que d'immoler son mouton sauveur, suspendant sa peau dans un bois sacré, sous la garde d'un monstre. Les héros de la Grèce rêvèrent la conquête de cette toison dorée et leur expédition fabuleuse a défrayé la poésie antique. Jason, leur chef, s'empara du trésor, après les plus romanesques aventures.

Ces souvenirs légendaires d'audace héroïque, familiers à la cour de Bourgogne, si brillante et si prématurément policée, inspirèrent à Philippe-le-Bon le choix de la Toison d'or comme emblème et symbole de la chevalerie suprême qu'il créa, lors de son mariage, « sous l'invocation de la vierge Marie et de Saint-André », pour la défense de la religion et du souverain.

M. de Barante, l'historien des ducs de Bourgogne, a relaté l'ordonnance publiée par le fondateur Philippe-le-Bon, pour régler les devoirs des chevaliers et le cérémonial de leur réception. C'est un code très pur d'honneur et de vertu chevaleresque.

Les statuts stipulaient qu'en cas d'extinction des mâles de la branche aînée de Bourgogne, la grande maîtrise de l'ordre passerait au mari de la fille héritière. Aussi à la mort de Charles le Téméraire, son gendre, époux de sa fille Marie, se trouva-t-il le chef des chevaliers de la Toison-d'Or. Le prince Maximilien, devenu empereur d'Allemagne, porta la grande maîtrise dans la maison de Habsbourg, qui fit sanctionner ses privilèges par Léon X.

Après l'abdication de Charles-Quint, ses deux successeurs, l'empereur d'Allemagne et le roi d'Espagne conservèrent chacun le titre de grand-maître. Quand la lignée de Charles-Quint s'éteignit en Espagne, remplacée par un prince de la maison de France, la chancellerie viennoise contesta au nouveau venu tout droit dans l'ordre de la Toison d'or. Le petit-fils de Louis XIV, devenu Philippe V, ne voulut renoncer à aucun joyau de sa couronne. La diplomatie lutta de longues années pour vider cette querelle très acerée. Elle se termina enfin par un accord qui laissa aux deux souverains la faculté de créer des chevaliers, avec cette seule différence que l'ordre espagnol ne prendrait point désormais la devise de l'institution.

Il y a donc maintenant deux branches distinctes, étrangères l'une de l'autre.

L'ordre autrichien se compose d'environ quatre-vingts membres dont quarante membres de familles souveraines. Il a deux fêtes, très solennelles qui constituent les spectacles les plus recherchés à la cour de Vienne : la fête de Saint-André, patron de la Toison d'Or, où a lieu le banquet en costume dans la salle du chapitre : et la fête des Rois, où se font les réceptions solennelles dans l'église même.

Telle est la haute et exceptionnelle situation des dignitaires auxquelles est conférée cette distinction, qu'ils prennent le pas sur tous. La décoration, — un mouton d'or, — qui se porte au cou, efface pour ainsi dire toutes les autres ; au point, qu'en principe, on doit la porter seule. D'ailleurs, elle n'appartient pas au titulaire : elle ne lui est conférée qu'à vie ; aussitôt après son décès, sa famille doit la renvoyer à Vienne, au chapitre de l'ordre.

Il en est de même en Espagne, où l'ordre jouit d'une égale considération. On l'a de tout temps regardé comme si hautement honorable que le fait de l'avoir porté constitue un titre spécial, dans les plus grandes familles; le fils des Stuarts, Berwick l'a reçu d'Espagne; ses descendants, les Fitz-James, ont fait retracer la scène par un maître illustre, tant elle a paru digne de remarque.

C'est l'ordre espagnol qui fut conféré il y a quelques années au président de la République française. Le cérémonial fut accompli à l'Elysée par M. le duc d'Aumale.

C'est le même ordre espagnol que la régente vient d'accorder au cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat. Et cette fois le pape lui-même a voulu personnellement représenter le grand maître absent, en passant le collier au cou du récipiendaire agenouillé.

Voici donc le cardinal et M. Grévy, frères, sous le même symbole de vaillante énergie, unis par les mêmes serments et les mêmes chevaleresques obligations. Les comprendront-ils et les pratiqueront-ils tous deux de la même manière ?

L. DE LA BRIÈRE.

Le *Pays* racontait hier une histoire dont nous reprocherions de priver nos lecteurs :

Il y a quelques mois, un jeune homme, ayant à parler à M. Wilson, se présentait à l'Elysée, un dimanche. L'entretien terminé, M. B. C... se retirait, lorsque le dauphin lui dit :

— Faites-vous des armes?

— J'en ai fait autrefois.

— Voulez-vous visiter notre salle? Justement on travaille aujourd'hui.

— Volontiers.

Et l'on va visiter la salle.

Là, le gendre du président de la République incite à tirer M. B. C..., qui, cédant à ses instances, met habit bas et épée en main. Et, ma foi ! ce dernier s'en acquittait fort bien.

Jusque-là la chose est simple, n'est-ce pas ?

— Mais vous tirez admirablement, dit M. Wilson en accompagnant le visiteur, promettez-moi de revenir de temps à autre le dimanche ?

Refuser n'eut pas été poli. M. B. C... promit. Cela engageait à si peu !

On pense peut-être que là se termine la chose ? Eh bien, pas du tout.

Le lendemain, avenue du Trocadéro, un employé de la présidence se présentait chez M. le comte C... avec une quittance de 600 francs, *pour un abonnement d'un an à la salle de l'Elysée*.

Stupéfaction du comte C... qui, réflexion faite, tire six billets de cent francs de son portefeuille et paie, disant

— Après tout, je puis bien faire cadeau de 600 fr. à ce pauvre M. Wilson.

C'est assez joli comme procédé, et cela dépasse les abonnements forcés à la *Petite France* ; mais voici le piquant de l'affaire.

M. le comte C... est parent de Napoléon III.

M. Jules Ferry a refusé à M. B. C..., le fils de M. C..., de passer l'examen pour entrer dans la diplomatie, sous prétexte qu'il était parent de l'empereur.

M. Wilson n'a pas été arrêté pour si peu.

Il nous semble que la *Paix*, où M. Wilson jouit d'une si grande influence, devrait bien nous renseigner sur ce fait au moins piquant : cette « salle d'armes de l'Elysée » où on prend des abonnements pour 600 francs par an est une si belle chose qu'on serait heureux d'en connaître l'auteur. Est-ce M. Grévy ou M. Wilson ? O *Paix*, renseignez-nous !

La fameuse affaire de Poitiers !!!

Leurs blagues !...

Une foule de journaux de gauche, le *Matin* en tête, ont annoncé à grand renfort de grosse caisse, que l'abbé Fossin, secrétaire de l'évêché de Poitiers, avait levé le pied, laissant dans sa caisse un déficit de 400,000 fr !

Renchérissant sur l'affaire, d'autres journaux ont annoncé l'arrestation à Thun, près de Fribourg, de M. l'abbé Fossin.... et une demande d'extradition du gouvernement français.

Or, il faut qu'on sache que l'abbé Fossin vient d'adresser au *Matin* la lettre suivante :

Paris, 23 avril 1886.

J'ai quitté Poitiers, le 17 décembre 1884, sur un désir exprimé par mon évêque, qui me remit alors 400 francs montant du dernier trimestre de mon traitement.

Je dois vous dire qu'avant mon départ, j'ai légué à l'évêché la magnifique propriété de Notre-Dame-des-Dunes, qui m'appartenait et dont la valeur dépasse de beaucoup 400.000 fr. C'est peut-être ce qu'a voulu dire votre correspondant.

Je serai reconnaissant de l'informer que j'habite, 43, rue Saint-Roch, et que je me tiens à sa disposition, pour lui donner tous les éclaircissements désirables sur ma gestion, en qualité de trésorier de l'évêché de Poitiers.

Cet examen ne peut manquer de modifier entièrement son jugement.

Agréez, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération.

F. P. Fossin.
Chanoine honoraire de Poitiers.

Hélas ! combien d'autres histoires sont de même forgées journellement pour les besoins d'une mauvaise cause !

Mais, c'est égal, pour celle-là, on avouera qu'elle est roide !

EN ALSACE-LORRAINE

Paris, 29 avril. — Le 27 avril, avait lieu à St-Pierre-le-Vieux, près Strasbourg, le mariage d'un officier de cuirassiers français avec une jeune fille alsacienne. L'officier était en uniforme. La foule se porta sur le parcours du cortège en criant : Vive la France ! Malgré les efforts de la police allemande, la voiture des mariés fut couverte de fleurs. Plus de trois mille personnes s'étaient rassemblées devant la maison de la fiancée. Voilà ce que racontent les journaux d'Alsace-Lorraine, arrivés ce matin à Paris.

En même temps, on distribuait ici la *Gazette de Cologne* contenant cette dépêche de Berlin en date du 28 :

« Un supplément extraordinaire de la *Correspondance provinciale*, qui paraît à Francfort, annonce qu'aucun officier étranger ne sera invité à assister cette année aux grandes manœuvres de l'armée allemande, qui auront lieu en Alsace-Lorraine. La *Correspondance* fait remarquer qu'elle a reçu à ce sujet une communication que des considérations patriotiques l'empêchent provisoirement de reproduire, mais qu'elle peut toutefois dire que cette communication indique de quel côté le vent souffle dans les hautes sphères et montre que des nuages orageux s'amoncellent à l'horizon politique.

» Nous avons immédiatement demandé ici des renseignements à une source tout à fait sûre, et nous apprenons que le fait est exact en lui-même, mais que les réflexions que la *Correspondance* y a rattachées ne répondent pas au véritable état de choses. »

On rapproche, ici, dans nos cercles politiques et militaires, ces deux nouvelles pour en tirer cette conclusion : que la seconde est évidemment la conséquence de la première.

LA GRÈVE DE DECAZEVILLE

Paris, 29 avril. — On croit savoir que ce qui a particulièrement préoccupé le conseil, c'est le *non possumus* opposé par le Conseil d'administration de la compagnie de Decazeville aux *desiderata* ministériels exprimés avant-hier à M. Léon Say par MM. de Freycinet et Baïhaut.

Le ministère avait escompté un résultat favorable en faisant annoncer par ses organes que la grève était virtuellement terminée dans les bassins miniers de l'Aveyron, que MM. Michelin et Planteau allaient porter aux ouvriers cette bonne nouvelle, et que c'était à l'intervention du Gouvernement qu'il convenait d'attribuer cette heureuse solution. Or, il se trouve aujourd'hui que tout cela était purement chimérique, que MM. de Freycinet et Baïhaut se sont littéralement emballés et qu'ils ne savent plus de quel bois faire flèche.